

# Les travaux à travers la ville

La Ville est toujours sur le terrain, en améliorant la voirie, en fleurissant nos rues et en apportant tout le confort à nos bâtiments communaux.

## La Voirie

### ■ Des rues impeccables

Les trottoirs de la rue Jules Guesde entre les avenues de la Marne et Jean Jaurès ainsi que rue Roger Salengro côté impair entre le 13 et l'avenue Jean Jaurès ont été refaits.

Les trottoirs ont été remis à neuf devant l'immeuble de bureau récemment construit à l'angle des avenues de la République et Marx Dormoy ainsi que devant l'espace multi-accueil et avenue Pierre Brossolette entre l'avenue Gabriel Péri (devant le nouvel « Adagio Aparthotel ») et le boulevard Romain Rolland. Mais aussi les places de stationnement et une zone « deux-roues » devant la pizzeria au numéro 63.

Un ralentisseur a été posé à la moitié de l'avenue Emile Boutroux. Le Conseil général a posé un « coussin berlinois » rue Maurice Arnoux avant la rue Pasteur.

Différentes chaussées ont été refaites rue Edgar Quinet entre les rues Delerue et le boulevard Romain Rolland ainsi que rue Rabelais entre l'avenue de la République et la rue Edgar Quinet.



Coussin berlinois rue Maurice Arnoux.

Un passage piéton surélevé est en cours de création rue Louis Rolland à l'angle de la rue Amaury Duval. Un autre a été posé à l'entrée de la rue du Colonel Gillon afin de ralentir la vitesse des véhicules venant de la Porte d'Orléans.



Passage surélevé rue du Colonel Gillon.

La transformation de la zone de stationnement devant la crèche familiale et la halte-garderie en « dépose-minute » a été différée en raison des travaux du Théâtre. Le Conseil général poursuit la réfection de l'éclairage public avenue Marx Dormoy sur le tronçon entre la rue Victor Basch et l'avenue de la République, mais aussi avenue Pierre Brossolette entre l'avenue de la Marne et la rue Gabriel Péri.

Le programme d'assainissement touche à sa fin, il ne reste plus que quelques détails rues Victor Basch et Edgar Quinet.

### ■ Des feux bien vus

Les lampes des feux tricolores des carrefours Basch - Floquet, Basch - Carvès, Marne - Guesde, Vanne - De Gaulle, Guesde - Jaurès, Guesde - Arnoux, Barbusse - Jaurès ont été remplacées par des diodes électroluminescentes (LED) pour les rendre plus lumineuses et plus visibles même en plein soleil... mais pas seulement : ces lampes ont une durée de vie 20 fois supérieure et nettement plus économe en énergie !

### ■ Travaux divers

Ont été créées une place « handicapé » avenue du Fort à hauteur du lycée Maurice Genevoix, une zone de livraison au 24, rue Racine, un espace deux-roues au 55, rue Victor Hugo et un banc contre un bac à fleur à l'angle de l'avenue Aristide Briand et de la rue Gabriel Péri. Quant à la zone de livraison provisoire devant le magasin ATAC Molière, elle est de nouveau une zone de stationnement payant.

### ■ Prolongement de la ligne 4 du Métro

Les travaux de terrassement continuent place Emile Cresp, place du général Leclerc ainsi que place du 8 mai entre les rues Racine et Boileau. Les véhicules ne circuleront plus que dans le sens de la descente. En raison de l'emprise du chantier, la portion de la rue Racine entre l'avenue de Verdun et l'avenue de la République sera aussi dans le sens de la descente.



Place du 8 mai.

La circulation s'effectuera rue Sadi Carnot (où auront lieu des travaux de confortation des carrières) de l'avenue de la République à l'avenue Henri Ginoux jusqu'en septembre 2008.

Afin que les camions qui doivent évacuer la terre pour le creusement des galeries du métro, notamment devant l'église Saint-Jacques, ne traversent pas toute la ville, l'avenue de la République sera prochainement mise en double sens entre la place de la Libération et le boulevard Romain Rolland.

### ■ Un éclairage public provisoire

Devant l'église Saint-Jacques, place du Général Leclerc et impasse de l'église, des candélabres provisoires ont été posés le temps des travaux du métro.

## Des bâtiments pour petits et grands

### ■ Galerie commerçante : le chantier va démarrer



Les travaux de la galerie commerçante rue du Colonel Gillon vont bientôt commencer avec pour conséquence, durant quinze mois, le détournement provisoire de la circulation vers l'avenue Emile Boutroux à hauteur de la place Emile Cresp. Rappelons qu'il est prévu de réinstaller les quatre enseignes situées en façade des bâtiments des 34 et 36, avenue de la République sous la future arcade.

### ■ Groupe scolaire Briand : travaux d'extension en cours

L'objectif de la restructuration est de passer à une restauration en « liaison froide » et de créer une cuisine commune aux deux établissements et des espaces de restauration. Les espaces dédiés auparavant à la cuisine et aux réfectoires seront réaménagés en salles de classe. Il est aussi prévu l'agrandissement d'un dortoir et le réaménagement du logement du gardien en bureau du directeur. L'extension centrale, à savoir



Projet d'extension de l'école Aristide Briand.

la création du nouvel espace réfectoire et cuisine est maintenant possible. Fondation et gros œuvre sont déjà réalisés. Une fois aménagée cette partie, il sera procédé au réaménagement intérieur de l'école maternelle (RDC et sous-sol) et de l'ancien réfectoire élémentaire en salle de classe.

### ■ Été : la période des travaux d'envergure

Les écoles Renaudel ayant besoin de classes supplémentaires, un programme d'extension qui comprendrait un nouveau réfectoire ainsi qu'une cuisine en liaison froide, est en cours d'élaboration : l'ancien réfectoire et la cuisine actuelle seraient transformés en salles de cours. Le démarrage des travaux de mise en sécurité incendie et le traitement de l'accessibilité dans l'école élémentaire Boileau devraient commencer dès la mi-juin et se poursuivre jusqu'à l'automne. Le sol de la laverie de la Maternelle Maurice Arnoux sera refait cet été.



Les travaux d'aménagement intérieurs, du futur Club 14/17 ans au 84, avenue Jean Jaurès vont se dérouler tout au long de l'année 2008. Le nombre d'enfants accueillis dans la structure sera d'environ 50 à 70 simultanément pour une base d'inscriptions à l'année de l'ordre de 150 adolescents pour un encadrement de 5 à 7 animateurs. Ce club à vocation d'activités d'animations et d'accompagnement de type « aide aux devoirs » est disposé sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, une salle d'accueil d'environ 200 m<sup>2</sup> comprenant une cuisine « américaine », une salle multimédia d'une trentaine de m<sup>2</sup>, des sanitaires accessibles aux handicapés, un bureau qui fait office de salle de réunion de 40 m<sup>2</sup> qui permet une vision aisée des autres espaces, une infirmerie, une salle vidéo de 30 m<sup>2</sup> avec possibilité d'ouver-

ture sur d'autres espaces au moyen d'une cloison amovible, une réserve de rayonnages pour stocker le matériel usuel et un local ménage, etc.

Le 1<sup>er</sup> étage comprend une salle d'accompagnement scolaire de 40 m<sup>2</sup>, une salle polyvalente de 30 m<sup>2</sup>, une salle de danse de 40 m<sup>2</sup>, etc. Ce club est doté d'une terrasse extérieure à chaque niveau d'une quarantaine de m<sup>2</sup> et d'un espace vert en fond de parcelle.

### ■ La Police a déménagé



Le commissariat de Police Nationale s'est installée début avril au 4, rue Guillot dans l'ancien bâtiment de la Fédération Française de Tennis de Table, ce à quelques mètres de la place Jean Jaurès. Ce déménagement est provisoire, dans l'attente de la construction du nouveau commissariat avenue de la Marne.

### ■ Montrouge côté verdure

Différents travaux d'entretien sont gérés par le service des espaces verts. Au printemps, la clôture très abîmée de l'aire de jeu du square des oliviers a été remplacée par du baroudage plus solide. Le jardin des bébés de la crèche Hyppolite Mulin a été remis aux normes. L'aire de jeu de la crèche du 11 novembre devait être réaménagée avant l'été.

Des ornières s'étant creusées avec le temps dans le Parc Messier, des reprises partielles des allées ont été effectuées. Une série de rosiers a été plantée dans des bacs Villa Bossuet.

L'élagage des arbres a été effectué au 1<sup>er</sup> trimestre square Renaudel (les platanes), rues Victor Hugo, Gabriel Péri, du Colonel Gillon, etc.

Un espace vert va être créé à l'angle de la rue Descartes et du Passage Raymond.

# Statue et monument voyageurs !

Vous cherchez la statue de la Dignité ou le Monument aux morts ? Pas d'inquiétude, ils n'ont pas été dérobés par un collectionneur disposant d'un grand garage. C'est la société Bovis, sous-traitant de Razel (qui creuse le tunnel du métro sous Montrouge) qui est intervenue pour leur déménagement. « La gloire du combattant » a « glissé » 100 mètres plus bas et la dignité rangée... provisoirement. Plus sérieusement, le 25 avril, le Monument aux morts a été déplacé place des Etats-Unis, précisément à l'angle des rues Sylvine Candas et Marcelin Berthelot. La partie du socle qui ne fait pas partie de l'œuvre a été déposée sans être réinstallée. Un coffre en bois y a d'ailleurs été découvert. Il contient une boîte en bronze qui n'a pas été ouverte, mais qui contient un document datant de l'immédiat après-première guerre mondiale. Les férus d'histoire vous diront que notre Monument aux morts est l'œuvre du statuaire Eugène Benet, qui a signé avec la Ville une convention le 16 août 1920. Le monument a été inauguré le 7 mai 1922 par Louis Lejeune, maire de Montrouge à l'époque. Une petite restauration a eu



lieu, notamment sur le pied du soldat du bas qui était partagé entre deux morceaux de l'œuvre. Un restaurateur a été associé aux travaux et conservait un œil sur les opérations délicates comme la repose de la gloire au millimètre près. Le réaménagement des abords a été conçu par notre ingénieur du service espaces verts de la Ville, afin d'intégrer au mieux l'œuvre dans son environnement. Le 24 avril, la statue de la Dignité

(signée Charles Perron, statuaire et Conseiller Municipal de Bourg-la-Reine, qui « l'offrit » à la ville de Montrouge à un prix d'ami) a été retirée de la place du 8 mai et stockée dans les anciens ateliers municipaux. Une statue qui ne tient pas en place puisqu'elle fut placée à l'origine dans le hall de l'Hôtel de Ville. Elle sera reposée dans un aménagement plus joli à la fin des travaux. Prochaine tournée en 2012...

## Des infos sur le métro

Le prolongement d'une ligne de métro avec la création d'une station nécessite une importante préparation dans l'environnement du chantier. Après l'implantation de deux bases vie indispensables aux entreprises qui interviennent sur le chantier, vous allez voir fleurir d'autres installations dont la vocation est de vous informer sur le déroulement des travaux.

Un point information pour le public est créé spécialement en bordure du

square de l'Hôtel de Ville. Un agent de proximité de la RATP vous y reçoit pour répondre à vos questions, vous présenter le projet.

Des palissades spécialement conçues pour ce chantier sont disposées autour de chaque zone de travaux. Elles affichent des informations sur l'avancement des travaux, et recevront même une exposition de photographies.

Et surtout, un journal d'information est diffusé auprès de tous les habitants.

### Lutte biologique pour protéger les marronniers

En mai 2008, le piéton observateur aura repéré en divers endroits de Montrouge (squares de la Mairie et Schumann) de surprenants objets suspendus dans les branches de marronniers de la ville...

Il s'agit de pièges destinés à attirer les papillons mâles de la mineuse du marronnier grâce à des phéromones femelles dispersées dans de l'eau savonneuse. Ils sont ainsi noyés, ce qui permet de réduire considérablement le pouvoir de reproduction de cette espèce. Précisons que ce sont les larves de ce type de petit papillon, quelques millimètres à peine, qui creusent des galeries dans les feuilles, ce qui décolore les feuilles et au final, affaiblit les arbres car la photosynthèse est restreinte.

Cette méthode de lutte contre des parasites dite entièrement biologique, car sans traitement chimique, est complétée par une autre action : le ramassage et l'élimination des feuilles après leur chute. En effet, la forme hivernante du parasite se réfugie en grande partie dans les feuilles.

### RAPPEL : Concours des maisons et balcons fleuris 2007

**Il est encore temps : les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du mois de juin.**

**Le bulletin d'inscription est disponible :**

- au centre administratif – secrétariat des services techniques
- dans *Montrouge Magazine* n° 77
- sur [www.ville-montrouge.fr](http://www.ville-montrouge.fr)

# Le CinéMontrouge inauguré : le confort à toutes les séances !



Montrougiens, renouez avec le cinéma grâce à une salle accueillante et confortable : en effet, le 16 avril, la Municipalité a inauguré la salle de spectacle entièrement reconstruite de l'Espace Colucci. Les travaux de rénovation du cinéma et l'aménagement au rez-de-jardin d'une salle polyvalente de 144 m<sup>2</sup> contribueront à l'amélioration du confort pour les usagers et cinéphiles.

A l'occasion de cette inauguration était présenté en sortie nationale le film de Tonie Marschall, « Passe-passe » avec Nathalie Baye et Edouard Baer. Unique salle de cinéma de la ville, CinéMontrouge est classé Art et Essai. Elle programme les sorties nationales sans attendre, des films « jeune public » dont les Ciné Goûter ainsi que des cycles « grands répertoires » pour les passionnés.

Les travaux ont été effectués entre novembre 2007 et fin mars 2008 pour un montant total de 725 976,47 € pour une transformation radicale des lieux. Les subventions du Centre National de la Cinématographie et du Soutien Financier de l'Etat à l'Industrie Cinématographique représentent plus de 248 000 € HT soit 40,9 % des travaux.

## ■ Des améliorations visibles

A présent, des gradins fixes en bois plus esthétiques et 160 fauteuils de cinéma accueillent confortablement les spectateurs. L'accent a également été mis sur le chauffage, la ventilation et le rafraîchissement des locaux afin de bien gérer les changements de température. Des panneaux habillent le dispositif de froid afin de limiter au maximum les nuisances sonores d'une climatisation classique pour les riverains. Les cloisons, les faux plafonds, les tissus tendus, les sols souples pour ne citer que les parties visibles, apportent un surplus de confort acoustique. Des luminaires spécifiques pour éclairer la salle et des « leds » pour les nez de marche des escaliers des gradins sont également



bien pratiques. La zone d'accueil pour le public est désormais plus importante et une véritable cabine de caisse a été créée pour la billetterie. Naturellement, le CinéMontrouge s'est rendu accessible à tous : 4 emplacements au 1<sup>er</sup> rang sont réservés aux personnes à mobilité réduite, les sanitaires ainsi que le préau en rez-de-jardin fermé par un mur rideau leur sont accessibles.

**CinéMontrouge**

**88, rue Racine**

**Tél. : 01 46 55 77 77**

**[www.espacecolucci.net](http://www.espacecolucci.net)**



Le CinéMontrouge refait de fond en comble a été inauguré par Jean-Loup Metton Maire de Montrouge, Alexandra Favre 1<sup>er</sup> Maire-adjoint déléguée aux Affaires Culturelles et Lionel Doiteau Directeur de l'Espace Michel Colucci.

## ! Le Tri malin

### Les ampoules

Certaines se recyclent, d'autres pas : dans tous les cas, ne jamais les jeter dans les bacs à verre. Les néons et les lampes dites « basse consommation » sont à déposer chez le distributeur ou à la déchèterie.

Les ampoules halogènes et à incandescence (classiques) ne se recyclant pas peuvent être jetées dans la poubelle des ordures ménagères.

Plus d'info sur [www.malampe.org](http://www.malampe.org)



© Sylvie Thenard